

## Un homme de 24 ans mis en examen pour « viol sur mineure » chez les témoins de Jéhovah en Vendée

Mercredi 10 septembre, un homme de 24 ans a été mis en examen pour « viol sur mineure » à La Roche-sur-Yon (Vendée). Membre de la communauté des témoins de Jéhovah, il avait rencontré la victime, mineure, au cours d'une cérémonie religieuse. Il a été placé sous contrôle judiciaire.



Le jeune homme aurait rencontré la mineure au cours d'une cérémonie au sein de la communauté des témoins de Jéhovah

Mercredi 10 septembre, un homme âgé de 24 ans a été mis en examen pour « **viol sur mineure** » à La Roche-sur-Yon (Vendée). Tout récemment, une jeune femme a déposé plainte pour des faits de viol qui remontent à plusieurs années dans la communauté des témoins de Jéhovah. Âgée de moins de 15 ans à l'époque des faits, elle avait rencontré le jeune homme au cours d'une cérémonie religieuse.

**Lire aussi :** [Abus sexuels : ils révèlent les « choses dégueulasses » endurées dans des écoles privées à Nantes](#)

**Le suspect nie les faits, il est placé sous contrôle judiciaire**

Placé en garde à vue à la brigade de gendarmerie de Montaigu-Vendée, le jeune homme a nié toute agression en assurant qu'il souhaitait se préserver pour le mariage. Présenté à un magistrat instructeur, il a continué de nier le viol. Une information judiciaire a été ouverte pour faire la lumière sur cette affaire. Le suspect a été placé sous contrôle judiciaire.